



COMMUNIQUÉ - PRÉVOYANCE CCNT66

**IL EST ENCORE TEMPS DE NEGOCIER !
NEXEM DOIT ROUVRIER LES NEGOCIATIONS !**

Après avoir fait porter la responsabilité sur les organisations syndicales de salariés de l'échec de la négociation du régime de prévoyance, **NEXEM s'en prend maintenant aux salariés et aux assureurs du régime !**

Dans un communiqué du 31 août 2018, NEXEM tente de faire porter la responsabilité de cette situation, d'un côté aux salariés, du fait de l'augmentation de la sinistralité (augmentation des arrêts de travail et des passages en invalidité des salariés) et de l'autre aux organismes assureurs qui ont dû lancer le processus de résiliation du régime du fait de l'absence d'un accord.

C'est inacceptable !

Malgré 9 mois de négociation intense, où l'objectif était de permettre un retour à l'équilibre tout en préservant le principe d'une prévoyance conventionnelle nationale, **les employeurs tentent de passer en force pour imposer un régime individualisé et négociable seulement dans les entreprises.** La FNAS FO exige que NEXEM arrête de faire du « Macronisme ».

Dès le 14 septembre 2018, date de la prochaine paritaire, NEXEM doit revenir à la raison afin de préserver la convention collective nationale. **Elle doit accepter de rouvrir la négociation pour mettre en œuvre un accord garantissant un retour à l'équilibre du régime.**

C'est la seule façon d'aboutir à une issue favorable pour le maintien du régime de prévoyance paritaire collectif dans l'intérêt des droits des 270 000 salariés couverts par la convention collective. Régime de prévoyance qui, en attendant une issue positive à cette situation, continue de bénéficier aux salariés jusqu'au 31 décembre 2018.

La FNAS FO demande aussi que la question de la prévention soit l'objet d'une autre négociation, et que cette négociation s'appuie sur un bilan de l'utilisation des prestations offertes par le Fonds de Solidarité Prévoyance.

La FNAS FO affirme qu'un accord est toujours possible. Il suffit que les employeurs en aient la volonté et refuse ainsi de collaborer à la casse du cadre collectif conventionnel national, au nom de la mise en œuvre de la politique d'austérité gouvernementale